



## L'ÉDITO DE LA PRÉFÈTE

Il y a un peu plus d'un an, après le premier confinement imposé par la propagation de la Covid 19, le Gouvernement lançait le Plan de Relance, avec pour objectif de redynamiser une économie alors en cours d'effondrement et de soutenir les populations les plus fragiles. Notre territoire a vécu alors, comme le reste de la nation, la fermeture de ses commerces, des stations de ski, le ralentissement de ses entreprises.

Le premier bilan que nous faisons du plan de Relance me permet

d'affirmer que notre département a su rebondir.

2 294 prêts garantis par l'État pour un total de 424 M€ ont été accordés à nos entreprises bas-alpines. 6 820 entreprises ont sollicité une aide au titre du fonds de solidarité pour un montant cumulé de 125,2M€, soit un montant d'aide moyen d'environ 18 400 € par entreprise, et 42 M€ d'indemnités ont été délivrés au titre de l'activité partielle.

Au titre de la Relance, c'est un total de 117,5 M€ qui ont été investis par l'État dans le département pour répondre aux conséquences économiques de la crise sanitaire. Ces 379 projets financés sont portés haut par les collectivités locales, les entreprises et le secteur associatif.

La performance du département dans le volet économique du plan de Relance est très significative parmi les lauréats régionaux ; notre territoire représente près de 13 % de l'enveloppe régionale, alors qu'il ne pèse que pour 2,5 % du PIB régional. A la clef, 200 emplois seront créés par les 17 entreprises lauréates.

**Violaine DÉMARET,**  
Préfète des Alpes-de-Haute-Provence



## UN PLAN DE RELANCE QUI S'ARTICULE AUTOUR DE DEUX AXES

**Le volet défensif**, avec 649,2 millions d'euros qui ont permis de soutenir en urgence le tissu économique local en évitant des dépôts de bilan en chaîne suite aux conséquences de la crise. Ces dispositifs avaient été mis en place tant pour assurer la trésorerie des entreprises que pour assurer leur pérennité à travers des facilités de paiement.



- Prêts Garantis par l'État – 424 millions d'€
- Fonds de solidarité – 125 millions d'€
- Indemnisation Activité partielle – 42,2 millions d'€
- Reports charges de fiscales et sociales - 28 millions d'€
- Baisse des impôts de production (CFE et CVAE) 30 millions d'€

**Le volet offensif** a relancé l'activité économique par des investissements publics dans l'ensemble des secteurs de l'économie et du territoire. Il correspond à 117,5 millions d'euros investis dans le département et 379 projets financés, s'articulant autour de trois grandes orientations : écologique, compétitivité économique et cohésion sociale ou territoriale.



- Ecologie - 33 millions d'€
- Compétitivité – 8 millions d'€
- Cohésion sociale et territoriale – 77 millions d'€

## CARTOGRAPHIE

Une cartographie des lauréats du Plan de Relance dans les Alpes-de-Haute-Provence a été réalisée et permet d'identifier les mesures concrètes pour le territoire dans le cadre de la Relance.

Elle est disponible sur le lien suivant :

<https://www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr/Actualites/France-Relance-04-les-services-de-l-Etat-mobilises-a-vos-cotes/Cartographie>

Cette cartographie regroupe tous les projets lauréats du département.

Les trois volets de la Relance sont représentés :

### Transition écologique (vert)

208 projets financés à hauteur de 5,9 millions d'euros notamment dans la rénovation énergétique de bâtiments : État / Collectivités / Équipements sportifs / particuliers / logements sociaux, mais aussi le traitement des déchets, le plan de relance agricole ou le plan Avenir Montagnes pour le tourisme durable.

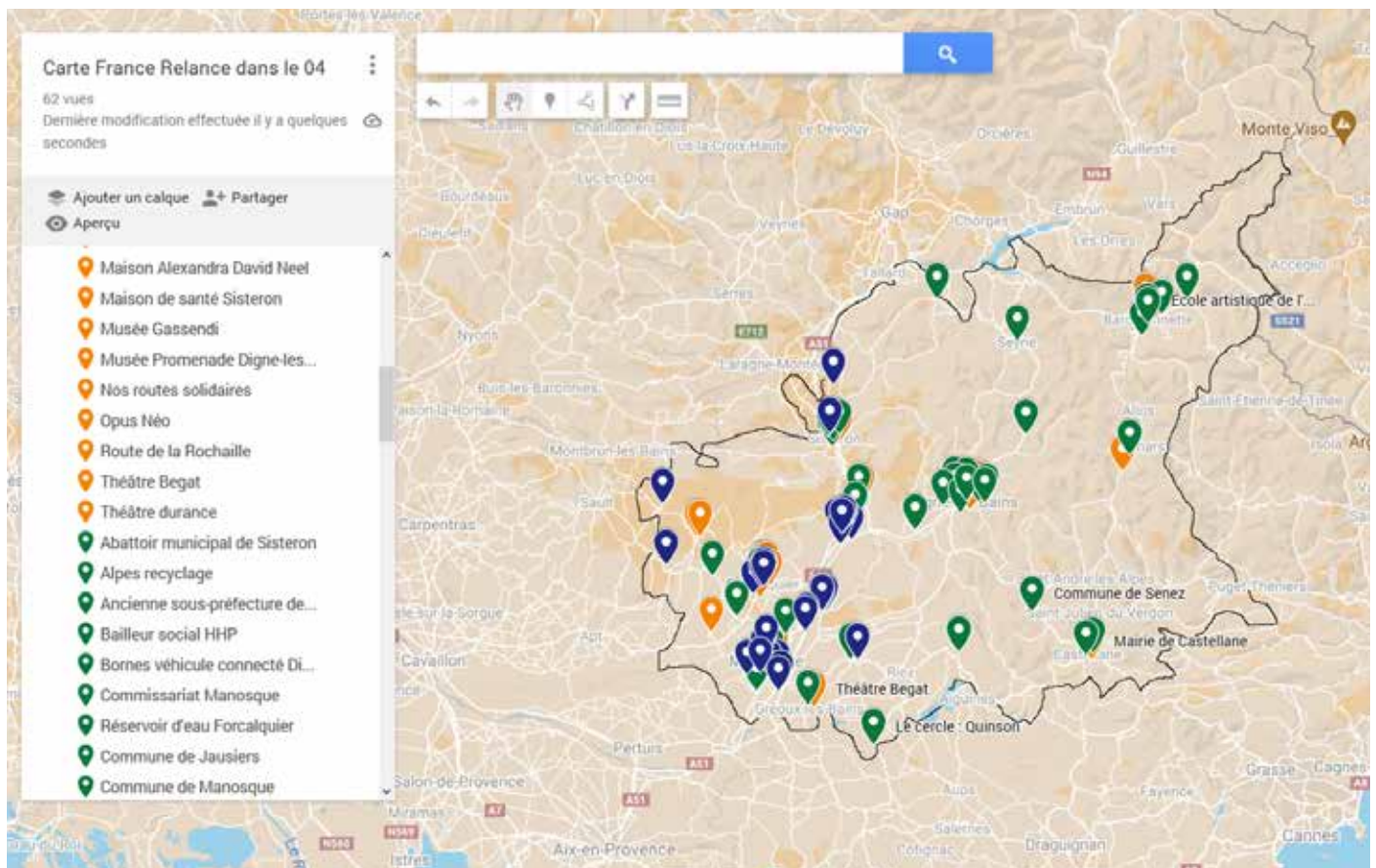
### Compétitivité (bleu)

Au total, 17 entreprises sont désormais lauréates de l'appel à projet « Territoires d'industrie » pour un total cumulé de 7 M€ et un prévisionnel de 200 emplois créés.

10 entreprises sont lauréates au titre de l'appel à projet « Industrie du Futur » pour un montant de subvention de 591 K€. Ces subventions leur permettront de se moderniser en investissant dans leur outil productif pour rendre le département encore plus compétitif et créateur d'emploi.

### Cohésion sociale et territoriale (orange)

Cet axe a permis d'apporter notamment un soutien important au système de la Santé (49,4 millions d'euros) mais également au service public de l'insertion et aux associations de lutte contre la pauvreté. Un volet culturel a financé la modernisation de librairies et 14 projets artistiques.



## LES RÉSULTATS POSITIFS DU PLAN DE RELANCE

S'agissant des perspectives 2022, 75 % des entreprises interrogées par la chambre de commerce et d'industrie du département au cours de son enquête de conjoncture (conduite en novembre et décembre 2021 auprès d'un panel de 479 ressortissants) déclarent avoir retrouvé au 4<sup>e</sup> trimestre un niveau d'activité conforme, voire supérieur à la normale pour près d'une entreprise sur 10.

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 octobre 2021, le chiffre d'affaires des entreprises du département continue sa hausse de +10,7 % soit une variation de +528,8 M€

par rapport à la même période en 2020. Dans le département, l'emploi salarié a progressé de 3,1 % lors du deuxième trimestre 2021 et le nombre de demandeurs d'emploi (catégorie A,B et C) a baissé de 2,6 % au troisième trimestre 2021 par rapport au semestre précédent, et de 2,8 % sur un an. Le nombre de bénéficiaires du RSA continue de reculer avec 4 400 bénéficiaires sur le département, soit -6,5 % en un an. Les demandeurs d'emploi jeunes (- 25 ans) sont également moins nombreux avec une chute de - 9,1 % toutes catégories confondu en un an. Le plan « 1 jeune, 1 solution » a bénéficié à plus de 5 000 jeunes depuis le début du plan en août 2020 dont 1 958 demandes d'aides

pour des contrats d'apprentissages et 989 aides à l'embauche des jeunes.

## CONTACTS

### Sous préfet à la relance :

M. Paul-François SCHIRA

### Par mail :

[pref-francerelance@alpes-de-haute-provence.gouv.fr](mailto:pref-francerelance@alpes-de-haute-provence.gouv.fr)

### Sites internet :

- [planderelance.gouv.fr](http://planderelance.gouv.fr)
- [france-relance-paca.aides-territoires.beta.gouv.fr](http://france-relance-paca.aides-territoires.beta.gouv.fr)